



**CONCOURS EXTERNE ET 3^e VOIE
D'AGENT TERRITORIAL QUALIFIE DU PATRIMOINE - 2006**

Epreuves écrites d'admissibilité du 6 avril 2006

**Questionnaire appelant des réponses brèves portant sur les domaines suivants
(accueil du public, animation, sécurité des personnes et des bâtiments)
relatifs au fonctionnement des services dans lesquels
un agent territorial qualifié du patrimoine peut être appelé à servir**

Il sera tenu compte de la présentation et de l'orthographe.

Durée : 1 H

Coefficient : 2

- 1-** Un groupe de personnes visite votre service. En salle de consultation ou d'exposition, certains parlent fort et gênent le public. Comment réagissez-vous ?
- 2-** Au cours des Journées du Patrimoine, l'affluence est très forte et dépasse de beaucoup la capacité d'accueil de votre établissement. Que faites-vous ?
- 3-** Vous surprenez un usager en flagrant délit de vol d'une oeuvre ou d'un document ? Quelle est votre réaction ?
- 4-** L'alarme incendie se déclenche dans votre établissement un jour de forte affluence. Quelle est la marche à suivre ?
- 5-** Un poste multimédia avec accès internet sont installés. Quel est votre rôle vis-à-vis de ce nouvel outil ?
- 6-** Un groupe de jeunes enfants (environ 30) vient en visite dans votre établissement. Comment organisez-vous cette visite ?

Le présent sujet comporte 1 page.